

en bref

Un passeport pour les personnes atteintes de rhumatismes

Le «Health card rheumatology», voilà son nom. Autrement dit, une carte personnalisée destinée à faciliter les déplacements à l'étranger des personnes atteintes de rhumatismes.

Conçu par la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR) et la Société suisse de rhumatologie, ce passeport au format porte-monnaie contiendra le nom, le diagnostic, les éventuelles allergies, les traitements médicamenteux du patient et le contact du médecin

traitant.
Donnant les informations utiles en anglais, le document permettra aux personnes atteintes de rhumatismes de voyager plus facilement avec des produits injectables ainsi que

de se fournir en traitements en cas d'oubli ou d'urgences à l'étranger. C'est donc une bonne nouvelle pour les quelque 1,5 million de personnes souffrant d'une des 200 maladies rhumatismales en Suisse.

Surtout que 300 000 d'entre elles vivent avec une forme rhumatismale inflammatoire, qui implique très souvent un traitement médicamenteux de fond.



M. B.